



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Turquie

Question écrite n° 109720

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie de bien vouloir lui faire connaître l'effort de la France pour promouvoir l'enseignement du Français en Turquie, pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne.

Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères soutient une politique de relance, d'élargissement et d'appropriation par les Turcs de la francophonie en s'appuyant sur l'importance du réseau des établissements d'enseignements bilingues, publics et privés, scolaires et universitaires francophones. C'est toute la coopération éducative de la France qui est mobilisée pour accompagner la réforme éducative en cours en Turquie. La Turquie est un partenaire majeur. L'importance des crédits de coopération qui lui sont accordés (première place en Europe, à égalité avec l'Allemagne) en témoigne. L'objectif de notre pays est de passer de 10 000 apprenants de français en 2005 à 20 000 en 2007 en saisissant l'opportunité offerte par l'instauration récente d'une deuxième langue obligatoire dans les lycées anatoliens (sur 450 lycées, trente-trois ont choisi en 2004 le français comme seconde langue, pour élargir le français à une dizaine de villes turques de plus de 500 000 habitants au-delà du « triangle d'or » Istanbul, Ankara, Izmir). La création d'alliances françaises en vue de renforcer notre influence en province, surtout dans l'Est de la Turquie, et de diversifier nos partenariats est engagée. Notre coopération éducative vise à promouvoir l'expertise et le savoir-faire français dans le cadre de la réforme éducative en cours : examen de fin d'études et mise en place de ZEP dans les régions défavorisées, aide à la définition des programmes et curriculum de français, formation des professeurs de français, développement des diplômes de français langue étrangère (DEL/DALF). Un soutien est également apporté à la constitution d'un réseau de traducteurs et interprètes pour les instances européennes (création du double diplôme de traducteurs de l'université Hacettepe et de l'université Marc-Bloch de Strasbourg en voie d'achèvement).

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109720

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération, développement et francophonie

Ministère attributaire : coopération, développement et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11722

Réponse publiée le : 6 février 2007, page 1298